

TARIFS DE LOCATION

| Maison des associations | Salle | Capacité | Tarifs* | |
|---|---|---|---|--|
| | | | Association ou professionnel dont le siège social se situe à Saint-Omer ou particulier domicilié à Saint-Omer : | Association ou professionnel dont le siège social ne se situe pas à Saint-Omer ou particulier non domicilié à Saint-Omer : |
| | Salle Béjart <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 70 personnes | - Demi-journée : 32€ - Journée : 50€ - Soirée : 50€ | - Tarif à l'heure : 20€ - Demi-journée : 80€ - Journée : 100€ - Soirée : 100€ |
| Salle Pagnol <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 50 personnes | - Demi-journée : 32€ - Journée : 50€ - Soirée : 50€ | - Tarif à l'heure : 20€ - Demi-journée : 80€ - Journée : 100€ - Soirée : 100€ | |
| Salle Brassens <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 30 personnes | - Demi-journée : 32€ - Journée : 50€ - Soirée : 50€ | - Tarif à l'heure : 20€ - Demi-journée : 80€ - Journée : 100€ - Soirée : 100€ | |
| Salle Prévert <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 19 personnes | - Demi-journée : 15€ - Journée : 30€ - Soirée : 30€ | - Demi-journée : 40€ - Journée : 65€ - Soirée : 65€ | |
| Salle Filleul <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 5 personnes | - Demi-journée : 15€ - Journée : 30€ - Soirée : 30€ | - Demi-journée : 40€ - Journée : 65€ - Soirée : 65€ | |
| Salle Acremant <i>Maison Des Associations, Allée Des Glacis</i> | 250 personnes | Caution : 200€ Forfait 2h nettoyage de la salle : 50€ (facultatif** et cumulable) | | |
| | | - Tarif à l'heure : 35€ - Demi-journée : 120€ - Journée : 200€ - Soirée : 200€ | - Tarif à l'heure : 75€ - Demi-journée : 200€ - Journée : 300€ - Soirée : 300€ | |

| Salle Vauban | Capacité | Tarifs* | | |
|--------------|-------------------------|---------------|--|--|
| | <i>Allée Des Glacis</i> | 600 personnes | Caution : 305€ Forfait nettoyage de la salle : 75€ (facultatif**) | |
| | | | Type 1 : Location de la salle sans accès à la scène <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social se situe à Saint-Omer et bénéficiant d'une subvention municipale, ou par les écoles, collèges et lycées de Saint-Omer : Une gratuité par an puis 161€ par jour de location <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social se situe à Saint-Omer ou particulier domicilié à Saint-Omer : 161€ par jour de location <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social ne se situe pas à Saint-Omer ou particulier non domicilié à Saint-Omer : 400€ par jour de location | Type 2 : Location de la salle avec accès à la scène <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social se situe à Saint-Omer et bénéficiant d'une subvention municipale, ou par les écoles, collèges et lycées de Saint-Omer : Une gratuité par an puis 247€ par jour de location <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social se situe à Saint-Omer ou particulier domicilié à Saint-Omer : 247€ par jour de location <input type="checkbox"/> Manifestation organisée par une association dont le siège social ne se situe pas à Saint-Omer ou particulier non domicilié à Saint-Omer : 498€ par jour de location |

* Pour les associations dont le siège social est situé à Saint-Omer :

> Les salles Béjart, Brassens, Prévert, Pagnol et Filleul : possibilité de louer l'une d'elles 4 heures par mois.

> La salle Acremant est gratuite une fois par an.

** Si l'état de propreté de la salle n'est pas satisfaisant, le forfait nettoyage sera appliqué d'office et facturé au locataire.

La ½ journée dure 4h sur les créneaux suivants : 8h/12h, 14h/18h ou 18h/22h
 La journée s'entend sur 8h, sur le créneau 8h/18h
 La soirée concerne le créneau 18h/2h.